

sache que le câble du Pacifique a accumulé onze millions de profits durant la guerre, mais que cette somme ayant été appliquée à la pose d'un autre câble, le Canada et les autres dominions participant à l'entreprise se trouvent encore avec le problème du déficit entier.

M. MacLAREN: Et avec un nouveau câble, lequel représente pas mal comme actif, sans compter quelques bénéfices découlant de l'exploitation durant certaines périodes. Profit ou non, en tout cas, ce nouveau câble est nécessaire du point de vue national.

L'hon. M. VENIOT: Certainement, vous avez raison sur ce point.

M. MacLAREN: Je passe maintenant du côté de l'Atlantique. Là, tous les câbles nous sont étrangers. Voyez la situation actuelle de l'Angleterre. La première à établir des communications télégraphiques par câble, elle n'en possède plus que deux, l'un pris aux Allemands, et l'autre, vieux de soixante ans. L'égalité de statut est le sujet à l'ordre du jour. Pour cela, il faut se faire mieux qu'aujourd'hui aux responsabilités, cela est évident. J'ose souhaiter que le Gouvernement, tout en réclamant quelque jour l'égalité de statut, convienne de ce que j'appellerais une participation proportionnelle avec l'Angleterre dans l'établissement d'un câble transatlantique.

L'hon. M. VENIOT: Etant donné les progrès réalisés dans la transmission par ondes dirigées, l'honorable député...

Des MEMBRES: A l'ordre!

L'hon. M. VENIOT: Je pose une question pour l'information de la Chambre. Etant donné les progrès de la transmission par sans-fil l'honorable député conseille-t-il la participation du Canada à l'établissement d'un câble transatlantique?

M. MacLAREN: Oui.

L'hon. M. VENIOT: Ce n'est pas l'opinion en Angleterre. L'on y déconseille toute entreprise nouvelle en matière de communications par câble.

M. MacLAREN: Après tout, le sans-fil, bien que moyen complémentaire important, est aléatoire, à cause du brouillage. Ce n'est pas un moyen sûr et les deux systèmes sont nécessaires. Le sans-fil est certainement un excellent auxiliaire, mais ceux qui ont la pratique de ces communications affirment que le câble est absolument sûr. Donc, pour répondre à la question parfaitement pertinente du ministre des Postes, je souhaite que le Gouvernement continue les pourparlers en vue de

[L'hon. M. Veniot.]

nous assurer une communication entièrement moderne moyennant la contribution proportionnelle du Canada.

M. F. W. GERSHAW (Medicine-Hat): Monsieur l'Orateur, attendu que ce débat dure depuis plusieurs semaines, il devient très difficile d'aborder des sujets qui n'ont pas été déjà traités à fond. J'ai remarqué que mes honorables collègues de tous les partis ont exprimé des vœux pour la paix, le bonheur et la prospérité du peuple canadien, mais que les méthodes qu'ils suggèrent pour obtenir cet heureux état de choses varient considérablement. L'honorable ministre de la Justice (l'hon. M. Lapointe) a dit l'autre jour que les honorables députés du parti conservateur et du groupe progressiste ont émis des opinions absolument contradictoires sur la façon de concilier les intérêts divers du Canada. Le Gouvernement me paraît dans le cas d'un homme placé entre deux antagonistes, poussé tantôt dans une direction par nos amis conservateurs et tantôt dans une autre par nos amis progressistes.

Nous avons ici des représentants des deux grands partis traditionnels et des groupes progressiste et travailliste. Le parti libéral a pour politique fiscale, si je comprends bien, d'avoir le tarif le plus bas possible. Il est vrai que le Gouvernement ne marche pas de ce côté aussi vite que le désireraient quelques-uns d'entre nous, mais telle est, je le prétends, la politique fiscale du parti libéral. Et je crois que la majorité du peuple est en faveur de cette politique. Il y a d'abord les représentants des groupes progressiste et travailliste, envoyés ici par les agriculteurs et les ouvriers qui ne se croyaient représentés convenablement par aucun des anciens partis, et qui sont en faveur d'un tarif peu élevé. Puis nous avons le parti conservateur, qui garde sa traditionnelle politique fiscale de protection. Je prends ceci pour acquis, après avoir lu dans la *Montreal Gazette* de lundi un article de fond dans laquelle on déclare que la politique du parti conservateur est la protection. Il est vrai qu'à en juger par le ton des résolutions adoptées à la convention de Winnipeg et par les discours de quelques-uns des membres de l'opposition officielle, ce parti s'éloigne un peu de la politique de sir John A. Macdonald, politique qu'il prétendait si admirablement apte à développer le Canada à cette époque.

Je suis convaincu qu'une grande partie de notre population est en faveur d'un tarif aussi bas que possible, et cela pour de très bonnes raisons. La première de ces raisons, on le concède assez généralement, c'est que le prix de tout article ou de toute denrée augmente aussitôt qu'on élève le droit de douane; et